



COULOMMIERS

HANDICAP

Mobilité réduite décerne un carton rouge à Coulommiers

30.09.2010, 07h00

Seulement 2,72 sur 10 ! C'est la mauvaise note obtenue par la ville de Coulommiers en matière d'aménagement pour les personnes handicapées. Avec mention « ville inaccessible ». L'association Mobilité réduite y a effectué une visite surprise le 17 août. Elle estime que « beaucoup d'établissements recevant du public sont inaccessibles et que la voirie est déplorable, pas très praticable et non conforme à la loi ».

Bien sûr la mairie n'est pas de cet avis. « Nous contestons la méthode qui a été employée par l'association, explique le directeur de cabinet, Thomas Velter. On ne fait pas un tour de ville sans en avertir les élus. Contrairement aux affirmations de l'association, de nombreux établissements sont accessibles ou le seront prochainement. Depuis 2008 55 trottoirs ont été rendus accessibles pour une somme de 428 000 €. L'accessibilité de l'hôtel-de-ville nous a coûté 210 000 €. Il s'agit d'un avis donné arbitrairement. »